

www.lindependant.fr

Pays : France

Dynamisme : 90



Activités nautiques interdites

Visuel indisponible

Les sorties des bateaux de plaisance sont interdites.

Les activités maritimes et littorales de plaisance et de loisirs nautiques sont interdites en mer pendant la période de confinement. Ces dispositions ont vocation de lutter activement contre la propagation du virus en restreignant tous les déplacements. Elles permettent également de préserver tous les moyens de secours en mer. Il est demandé à tous les plaisanciers et pêcheurs plaisanciers de respecter strictement cette interdiction et de la relayer auprès de tous les usagers de la mer. Les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par le décret. La [FNPP](#) invite tous les usagers et tous les amoureux de la mer à faire preuve du plus grand civisme et à respecter rigoureusement les mesures mises en place.

Site : www.fnpp.fr